

Lettre d'info municipale

Spécial

Budget primitif 2016

Edito

Sommaire

SPÉCIAL BUDGET 2016

Le mot des élus référents Finances	3
Dépenses de fonctionnement	4
Recettes de fonctionnement	5
Comparaison des Budgets Primitifs (BP) 2015 et 2016	6-7
Budget eau/assainissement	8-9
Investissements	10 à 12
Quelques chiffres expliqués	13
Quelques dossiers expliqués	14
SAILLANS AU QUOTIDIEN	18-20

Saillans
demain

Démarche participative et collaborative de définition des objectifs de révision du plan local d'urbanisme et des modalités de concertation

Synthèse de l'Atelier n° 1

« Grande Carte »

15-17

Atelier « Promenades »

20

Agenda

Conseil communautaire CCCPS

Jeudi 02 juin à 19h

Conseil municipal

Vendredi 27 mai à 20h

Comité de pilotage les jeudis à 20h

26 mai - 16 juin - 30 juin

Parution Lettre d'info

• Attention, seules 2 lettres par an seront distribuées dans toutes les boîtes aux lettres de Saillans (été + décembre).

Nous vous invitons à vous inscrire pour recevoir toutes les autres publications intermédiaires. Des dépôts auront aussi lieu dans certains espaces de Saillans (bibliothèque, club informatique, café des sports...).

Des défis pour l'équipe municipale

La révision du PLU : l'équipe municipale poursuit sa démarche pour impliquer les habitants. Déjà le 1^{er} week-end organisé a permis de conforter cette façon de procéder. Réviser le PLU est un engagement fort pour le village et pour son avenir. Les enjeux sont divers mais l'intérêt collectif est le souci de tous.

L'amélioration des services administratif et technique a été aussi une priorité des élus avec l'embauche d'Amandine Czerniak qui sera à la fois une aide et un appui pour les problèmes administratifs, et de Stéphane Davin au service technique. Ces embauches apporteront un plus pour les habitants et cela grâce à des contrats qui s'adaptent parfaitement aux besoins et aux finances communales.

La construction d'un nouveau bâtiment technique répondra aux normes exigées et apportera un progrès pour nos agents. L'amélioration des conditions de travail est devenue une priorité. Dans ce bâtiment, tout sera regroupé. Saillans méritait ce nouvel équipement et devait le réaliser le plus rapidement possible.

La construction des 4 villas bois sur le terrain Ouest de l'ancienne perception débutera en cette fin de 1^{er} semestre et nous espérons la livraison dès les premiers mois de 2017.

Le nouveau plan de stationnement et de circulation tant attendu sera mis en œuvre avant la saison estivale ; le parking Tourtoiron sera réaménagé pour que les voitures et les camping-cars y trouvent leur place.

La vente des 7 lots du grand Cèdre prend fin et ce dossier sera clos fin 2016.

La vie communale avance avec vous et vos élus, merci à tous pour votre implication.

Inscription à la Lettre d'info

Nom Prénom _____

souhaite recevoir la lettre d'information municipale sous forme :

☐ **mail** : j'indique mon adresse email si je n'ai pas déjà reçu l'agenda communal

☐ **papier** : mon adresse _____

Salle des fêtes et centre d'animation rurale

L'appel d'offre pour choisir un architecte va être lancé. Cet équipement ne sera pas uniquement une salle des fêtes (festivités et cérémonies), mais nous souhaitons en faire un véritable espace utile pour les différents besoins des activités plurielles du village. C'est pourquoi il sera appelé **Centre d'animation rurale**.

Panneaux photovoltaïques

Des panneaux seront installés sur le pare-soleil de la cour d'école avec l'aide de Energie Rhône Vallée et assureront un loyer annuel de 300 € à la commune. Ils auront aussi un rôle pédagogique.

Lire l'article complet page 16

Voirie

Travaux réalisés :

nettoyage des murs et talus des ponts : pont des Claux, pont de Saint-Jean, pont Algoud (côté bourg), pont de Gourdon

taille des arbres : Soubeyranne et Echo (platanes), marronniers des jeux de pétanque (Echo)

Les réfections de chemins qui seront réalisées :

chemin de l'Amandier partie dégradée jusqu'à Jomare, chemin des Bayles, de la Tour (suite de 2015), du Charrou (quartier Le Villard)

Rénovation des toilettes de l'Office du tourisme

Il a été prévu l'achat de 3 toilettes sèches mais le budget de l'une d'elles sera en fin de compte utilisé pour rénover entièrement et mettre en accessibilité les toilettes de l'Office du Tourisme. La commune souhaite améliorer l'image de Saillans et le service rendu aux visiteurs comme aux habitants.

Signalétique d'intérêt local

En 2015, le GAP signalétique a proposé la création de 3 totems représentant les 3 Becs, donnant des informations sur les intérêts touristiques et économiques du village. Ils seront placés aux entrées du village et complétés par une vingtaine de panneaux de direction dans le village. Chaque acteur économique pourra ainsi acheter une ou plusieurs lames à la commune. Précisons qu'un nouveau plan actualisé de la commune sera aussi imprimé cet été par une entreprise, sans impact budgétaire pour la commune.

L'objectif est de mieux orienter les visiteurs, tout en permettant aux différentes activités de gagner en visibilité surtout après la disparition des publicités sur la départementale (code de l'environnement). Le coût du projet est estimé à 25 000 € TTC, mais subventionné à hauteur de 30% par le département, ce qui est rare sur ce type d'investissement. L'appel d'offre pour la réalisation concrète a été lancé.

Le livret Habitants



Depuis un an, la commission Transparence-Informations élabore «Le livret habitants», un guide pratique destiné principalement aux nouveaux habitants. On y trouvera des informations sur le projet municipal (fonctionnement et trombinoscope), les coordonnées des différents services municipaux et autres services utiles à la vie quotidienne, concernant la jeunesse, le social, et des informations sur l'habitat. La liste complète des acteurs économiques et des associations s'y trouvera aussi, ainsi que les numéros de téléphone utiles. Ce livret sera disponible en mairie et dans certains lieux de la commune et sera offert aux nouveaux habitants de Saillans.

Pour un budget global de moins de 200 €, il sera un document bien utile. L'ambition est de mettre dans un deuxième temps toutes ces informations pratiques en ligne sur le site internet.

Le mot des élus **réf. Finances**

Spécial

Budget primitif 2016**Agnès Hatton, Vincent Beillard**

Les comptes administratifs 2015 et le budget primitif 2016 ont été approuvés lors du conseil municipal du 18 mars 2016. Nous vous présentons d'abord une analyse rapide des comptes administratifs des 2 derniers exercices budgétaires, puis les budgets prévisionnels.

Rappelons que le compte administratif (C.A.) représente **la situation réelle des finances** de la collectivité à la fin de l'année (dépenses, recettes, investissement). Il est élaboré par «l'ordonnateur» de la collectivité, c'est-à-dire le Maire, et il doit correspondre exactement au compte de gestion, qui est établi parallèlement par le comptable de la collectivité, la Trésorerie de Crest (la Trésorerie est donc l'organe de contrôle de la gestion communale).

De même qu'il y a **deux budgets**, le budget général et le budget eau/assainissement, il y a deux comptes administratifs. Tous les deux doivent être adoptés par le conseil municipal avant le 15 avril de chaque année.

Dans un budget primitif, **les prévisions de dépenses et de recettes** doivent être en équilibre. Mais dans un compte administratif, qui constate les dépenses et les recettes effectives, on trouve en général soit un excédent soit un déficit. Ce résultat est reporté sur le budget suivant : voir dans les tableaux suivants la ligne «Excédents antérieurs reportés».

La commission Finances a travaillé sur la P.A.C. (Participation à l'Assainissement Collectif), mais aussi sur la taxe d'aménagement.

Elle donne aussi son avis sur le budget prévisionnel. Elle va dans les semaines à venir se pencher sur le financement des investissements (emprunts, fonds de la commune).

N'hésitez pas à rejoindre cette commission, comme toutes les commissions, elle reste ouverte à toutes et tous. finances@mairiedesaillans26.fr

**Analyse comparative
compte
administratif 2014
et 2015**
p. 4 et 5

**Le budget
primitif**
p. 6 et 7

**Le budget Eau -
Assainissement**
p. 8 et 9

**Les
investissements**
p. 10 à 12

1. Budget général (fonctionnement)

1.1. Comparaison des CA 2014 et 2015

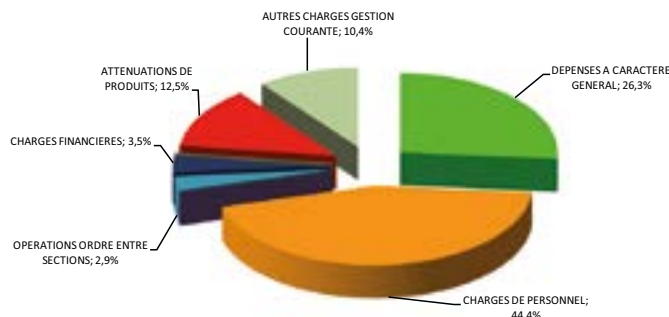
1.1.1. Dépenses

	CA 2014	CA 2015
011 DEPENSES À CARACTÈRE GENERAL	212 664,17	241 859,33
012 CHARGES DE PERSONNEL	363 751,67	407 959,69
042 OPÉRATIONS ORDRE ENTRE SECTIONS	1 037,00	26 433,41
66 CHARGES FINANCIÈRES	96 541,05	32 334,75
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	30 232,48	0,00
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	0,00	114 705,00
65 AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	110 551,00	95 770,73
TOTAL	814 777,37	919 062,91

Pour 2015 contrairement à 2014, le compte administratif est fortement affecté, mais de façon exceptionnelle par :

- Le coût des TAP (*Temps d'Activité Péri-éducatives*) pour toute l'année 2015 contrairement à 2014 où la commune n'a assumé qu'un trimestre. En particulier, les charges de personnel (ligne 012) augmentent de ce fait.
- Le coût du périscolaire pour le deuxième semestre suite au retour de cette compétence sur la commune et avant la création du SIVU Les enfants du Solaire.

Compte Administratif 2015, dépenses budget général



Pour les dépenses à caractère général (ligne 011), la hausse s'explique de plusieurs façons :

- Des dépenses supplémentaires concernant les frais de cantine et des fournitures scolaires liés à l'augmentation du nombre d'enfants scolarisés.
- Des frais liés aux TAP avec notamment une activité supplémentaire en collaboration avec le Forum.
- Des frais liés au fonctionnement du périscolaire et notamment la location des Algécos.
- Les cotisations du SDED (syndicat d'électricité) pour 2014 et 2015 (+18 000 €).

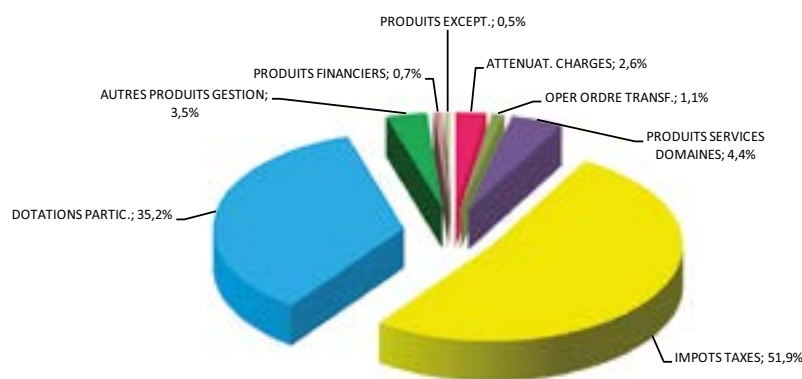
Il y a enfin (ligne 042) une augmentation de 25 000 € pour des opérations d'ordre qui sont des écritures comptables.

Tous ces facteurs expliquent une augmentation des dépenses de plus de 100 000 € (supérieure à 10%), entre 2014 et 2015.

1.1.2. Recettes

		CA 2014	CA 2015
12	002 EXCÉDENTS ANTÉRIEURS REPORTÉS	191 250,00	
22	013 ATTENUATIONS CHARGES	25 208,25	30 255,68
23	042 OPÉRATION ORDRE TRANSF.	125,00	12220,41
42	70 PRODUITS SERVICES DOMAINES	17 035,13	51 647,61
66	73 IMPÔTS TAXES	555 343,00	604 511,00
67	74 DOTATIONS PARTICULIÈRES	406 708,69	409 700,13
14	75 AUTRES PRODUITS GESTION	49 741,70	40 574,73
65	76 PRODUITS FINANCIERS	4 410,74	8 505,93
	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 436,00	6 322,51
	TOTAL	1 251 258,51	1 163 738,00

Compte administratif 2015, recettes budget général



Ligne 74 : Saillans de par sa classification **en zone de montagne** n'a pas été touché par la baisse des dotations de l'État.

Pour la ligne 70 « produits des services domaniaux », la hausse provient :

- d'une régularisation concernant les concessions du cimetière avec une mise à jour (3 000 €)
- d'un remboursement d'assurance de 10 000 € pour 2015
- des recettes liées aux terrasses et aux places de marché (6 000 €)
- d'un remboursement lié au périscolaire (17 000 €)

1.2. Comparaison des Budgets Primitifs (BP) 2015 et 2016

Les budgets primitifs ont été élaborés avec les mêmes principes prudents en 2015 et en 2016 : dépenses plutôt surévaluées - recettes plutôt sous-évaluées.

Répétons que, étant une projection des dépenses et recettes pour l'année à venir, les budgets primitifs doivent être équilibrés. *On ne peut prévoir de dépenser plus qu'on ne prévoit de percevoir...*

1.2.1. Dépenses

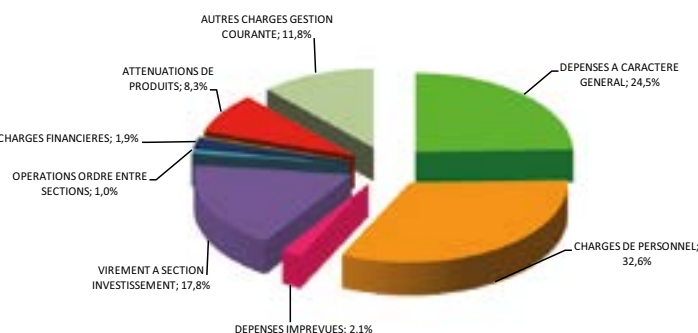
	BP 15	BP 16
011 DÉPENSES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	262 550,00	343 870,00
012 CHARGES DE PERSONNEL	351 650,00	457 600,00
022 DÉPENSES IMPREVUES	33 439,00	30 000,00
023 VIREMENT À SECTION INVESTISSEMENT	473 118,78	250 000,00
042 OPÉRATIONS ORDRE ENTRE SECTIONS	13 000,00	14 000,00
66 CHARGES FINANCIÈRES	132 601,18	26 200,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	25 250,00	2 000,00
014 ATTÉNUATIONS DE PRODUITS	3 500,00	115 900,00
65 AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	114 705,00	165 260,00
65 AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	114 705,00	165 260,00
TOTAL	1 409 813,96	1 404 830,00

Les dépenses 2016 incluent toutes 3 mois de fonctionnement du périscolaire, dépenses qui seront compensées dans les recettes de la commune.

Les dépenses à caractère général (ligne 011) augmentent pour couvrir les frais de cantine (10 000 €), l'entretien de la voirie (17 000 €) et des bâtiments (9 000 €).

Les charges de personnel (ligne 012) sont en augmentation avec 2 embauches, 1 temps plein pour le service technique et 1 mi-temps pour le service administratif.

Budget prévisionnel 2016, dépenses budget général

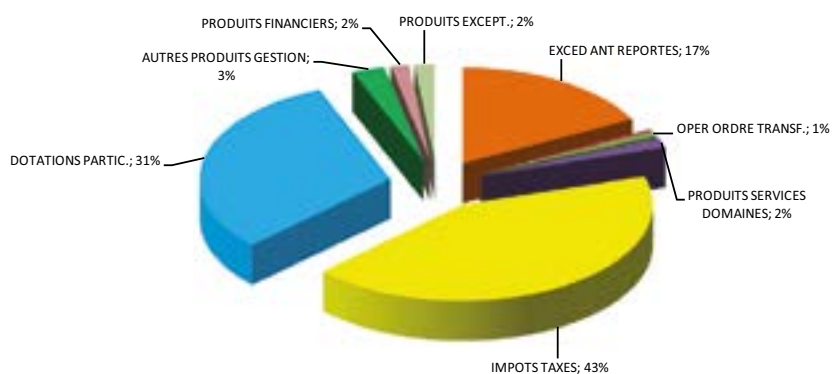


Ces deux embauches correspondent aux besoins repérés depuis 2 ans pour les services administratifs **en sous effectif**, et à une augmentation de la charge de travail pour les services techniques avec la **déclassification de l'Avenue Georges COUPOIS qui passe de route départementale à route communale**.

L'augmentation des autres charges de gestion courante (ligne 65) est due essentiellement au reversement des allocations de compensation au SIVU.

1.2.2. Recettes

	BP 15	BP 16
EXCÉDENTS ANTÉRIEURS REPORTÉS	355 924,69	244 675,09
ATTÉNUATIONS CHARGES	12 000,00	3 000,00
OPÉRATIONS ORDRE TRANSF.	13 000,00	14 000,00
PRODUITS SERVICES DOMAINES	13 500,00	22 500,00
IMPÔTS TAXES	659 413,61	599 188,00
DOTATIONS PARTICULIÈRES	320 975,56	436 350,00
AUTRES PRODUITS GESTION	35 000,00	39 000,00
PRODUITS FINANCIERS	0,00	21 848,91
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	24 268,00
TOTAL	1 409 813,86	1 404 830,00

Budget primitif 2016, recettes budget général

La diminution du compte 'atténuation de charges' (ligne 013) correspond à des remboursements d'assurances effectués en 2015 qui n'auront pas lieu en 2016.

L'augmentation des recettes de la ligne 74 est principalement due aux différents remboursements des frais liés au périscolaire et aux TAP.

2. Budget eau/assainissement (fonctionnement)

2.1. Comparaison des CA 2014 et 2015

2.1.1. Dépenses

	CA 2014	CA 2015
011 DEPENSES GENERALES	68 234,17	102 998,97
12 CHARGES PERSONNEL	654,00	6 582,00
042 AMORTISSEMENT	0,00	87 205,14
65 AUTRES CHARGES COURANTES.	0,00	9 546,24
66 CHARGES FINANCIERES	11 747,61	13 763,39
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	27 026,19
TOTAL	80 635,78	247 121,93

Au niveau des dépenses courantes (ligne 011) l'augmentation vient pour 30 000 € de l'augmentation du prix du m³ d'eaux usées. Cette somme, incluse dans les factures des contribuables, est entièrement reversée à la CCCPS. À cela s'ajoute une augmentation des frais de réparation des fuites d'eau.

Pour ce qui est des frais de personnel (ligne 12), ils sont calculés selon un pourcentage de salaire d'un membre des services techniques. Ce pourcentage représente le temps de travail dédié au service eau/assainissement.

Autres charges courantes (ligne 65) : il s'agit de l'admission en non-valeur de factures, c'est-à-

dire de la prise en compte, dans les dépenses, de factures qui ne seront pas réglées à la commune. Sur proposition de la Trésorerie de Crest, la commune a, cette année, régularisé plusieurs années de factures non réglées.

Le montant des charges exceptionnelles (ligne 67) résulte du remboursement de la TVA de la Participation à l'Assainissement Collectif (PAC) perçue à tort par la commune sur le chantier des Samarins.

Enfin la ligne 42 représente une régularisation d'écritures comptables concernant l'amortissement des immobilisations de ce budget.

2.1.2. Recettes

	CA 2014	CA 2015
042 AMORTISSEMENT	37 733,93	55 434,39
70 PRODUITS SERVICES DOMAINES	219 249,86	238 294,35
74 DOTATIONS PARTICULIÈRES	9 426,66	465,90
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS		3,10
TOTAL	266 410,45	294 197,74

En 2015, l'augmentation du tarif (voir la lettre d'info n° 3) ainsi que le changement d'une cinquantaine de compteurs ont permis que les recettes concernant la vente d'eau (chapitre 70) augmentent de plus de 40 000 € ; la mise en place de la redevance assainissement qui a aussi amené 40 000 € en plus, soit un total de 80 000 € qui ont permis de retrouver

un équilibre budgétaire indispensable tout en autorisant des investissements nécessaires.

En ligne 74, il s'agit d'une subvention qui est entièrement reversée à la CCCPS, car elle concerne la station d'épuration.

Enfin la ligne 77 'produits exceptionnels' concerne des écritures comptables d'amortissement de subventions.

2.2. Comparaison des Budgets Primitifs 2015 et 2016

2.2.1. Dépenses

		BP 2015	BP 2016
011	DÉPENSES GÉNÉRALES	124909,88	113 200,00
12	CHARGES PERSONNEL	6 582,00	6 800,00
22	DÉPENSES IMPRÉVUES	390,54	4 000,00
23	VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	222 038,17	308 080,40
042	AMORTISSEMENT	87 206,00	87 300,00
65	AUTRES CHARGES COURANTES	9 546,24	3 000,00
66	CHARGES FINANCIÈRES	28 000,00	13 500,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	34 000,00	27 000,00
TOTAL		512 672,83	562 880,40

Le virement à la section d'investissement est plus important en 2016 ; il correspond aux différents travaux prévus.

La ligne 65 est en nette diminution, elle concerne les impayés et admissions en non-valeur. Ayant déjà admis cette année un nombre important de factures en non-valeur, il y en aura moins en 2016 (voir la comparaison des CA, ci-contre).

La ligne 67 est estimée cette année à la baisse ; elle correspond aux factures annulées suite à des erreurs.

Pour les charges financières de la ligne 66, elles sont estimées au plus juste.

2.2.2. Recettes

		BP 2015	BP 2016
002	EXCÉDENTS ANTÉRIEURS REPORTÉS	241 004,48	288 080,40
042	AMORTISSEMENT	0,00	87 300,00
70	PRODUITS SERVICES DOMAINES	122 000,00	187 500,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	42 220,00	0,00
TOTAL		405 224,48	562 880,40

La ligne 70 augmente suite au nouveau prix de l'eau voté fin 2014 et applicable à partir de 2015.

3. Investissements

3.1. Budget général

La section d'investissements est fortement contrainte par les obligations légales ou réglementaires, dont certaines datent de fort longtemps et ont donné lieu à des injonctions des services de l'Etat.

Ainsi le problème du **bâtiment des services techniques**, qui faute d'avoir été traité à temps, est devenu une obligation. Aussi, l'**accessibilité des bâtiments publics**, dont le coût en 2015 s'élève à plus de 70 000 € auxquels il faudra rajouter en 2016 l'accessibilité de la Mairie puis de l'école. Enfin **le garde-corps du pont sur le Rieussec** qui n'est plus aux normes, et pour lequel le département propose un modèle semblable à celui du pont des Samarins. Vu la position du pont à l'entrée du village, on a préféré un modèle plus élégant.

Au total ces travaux « obligatoires » représentent 53,6% des investissements.

Si on rajoute les 150 000 € dédiés à la rénovation d'une partie de l'ancienne perception, on arrive à un total de **68,7% du montant des investissements qui répondent à des obligations anciennes arrivées à échéance. Les 30% restants seulement visent à réaliser les souhaits des habitants.**

3.1.2 Recettes

	IMPUTATION		BP 2016
001	EXCÉDENTS INVESTISSEMENTS REPORTÉS	OPÉRATION FINANCIÈRE	10 757,32
021	VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT	OPÉRATION FINANCIÈRE	250 000,00
024	CESSIONS IMMOBILISATION	CESSIONS IMMOBILISATIONS	50 000,00
		VENTE TERRAIN MAISON BOIS	50 000,00
040/2803	AMORTISSEMENT	OPÉRATION FINANCIÈRE	14 000,00
10	DOTATIONS FONDS DIVERS RESSOURCES	OPÉRATION FINANCIÈRE	303 336,50
10222	FCTVA	OPÉRATION FINANCIÈRE	40 000,00
10226	TA	OPÉRATION FINANCIÈRE	10 000,00
1068	EXCÉDENT FONCTIONNEMENT CAPITALISE	OPÉRATION FINANCIÈRE	253 336,50
13	SUBVENTIONS	SUBVENTIONS	446 636,57
1311	ÉTAT ET ÉTABLISSEMENTS NATIONAUX	ÉTUDE SUD ÉGLISE ST GERAUD	3 675,00
1323	DÉPARTEMENT	ISOLATION FACADE NORD	20 272,00
1311	ÉTAT ET ÉTABLISSEMENTS NATIONAUX	FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES GRANDE RUE	53 736,50
1321	ÉTAT ET ÉTABLISSEMENTS NATIONAUX	PAPPH	6 000,00
1323	DÉPARTEMENT	VOIRIE 2013	7 800,00
1313	DÉPARTEMENT	ÉTUDE MAÎTRE D'ŒUVRE CENTRE RURAL D'ANIMATION	28 800,00
1322	REGION	FONTAINES (PATRIMOINE VERNACULAIRE)	21 012,10
1323	DÉPARTEMENT	TOILETTES SÈCHES 2015	9 643,00
1323	DÉPARTEMENT	VOIRIE 2015	2 737,00
1323	DÉPARTEMENT	BÂTIMENT TECHNIQUE	206 315,97
1323	DÉPARTEMENT	VOIRIE 2016	15 950,00
1323	DÉPARTEMENT	ACCESSIBILITÉ SALLE POLYVALENTE	42 875,00
1323	DÉPARTEMENT	SIL SIGNALÉTIQUE VILLAGE	10 350,00
1313	DÉPARTEMENT	JARDIN PUBLIC	5 470,00
1313	DÉPARTEMENT	BARRIÈRE RIEUSSEC	12 000,00
16	EMPRUNTS		128 155,89
	TOTAL		1 202 886,28

3.1.1. Dépenses

	IMPUTATION	NOM OPÉRATION	BP 2016
001	DÉFICIT INVESTISSEMENT REPORTÉ	OPÉRATION FINANCIÈRE	
040	OPERATION D'ORDRE BUDGÉTAIRE	OPÉRATION FINANCIÈRE	14 000,00
16	EMPRUNTS	OPÉRATION FINANCIERE	174 155,89
2041511		INVESTISSEMENT URBANISME	332,14
20	IMMOBILISATION INCORPORELLE		177 986,30
2031	FRAIS ÉTUDE	ÉTUDE SUD ÉGLISE ST GÉRAUD	15 023,56
2031	FRAIS ÉTUDE	PLAN ACCESSIBILITÉ VOIRIE ESPACES PUB (APAVE)	5 000,00
2031	FRAIS ÉTUDE	ÉTUDE RÉVISION PLU	36 000,00
2031	FRAIS ÉTUDE	ÉTUDE BÂTIMENT TECHNIQUE	11 099,60
2031	FRAIS ÉTUDE	ÉTUDE PAPPH	12 000,00
2031	FRAIS ÉTUDE	BAC À COMPOST	2 863,14
2031	FRAIS ÉTUDE	ÉTUDE MAÎTRE D'OEUVRE CENTRE RURAL D'ANIMATION	96 000,00
21	IMMOBILISATION CORPORELLE		808 131,95
2115	TERRAINS BÂTIS	AMÉNAGEMENT LOCAUX PLACE MAURICE FAURE - SDH	150 000,00
21110	TERRAINS NUS		5 000,00
2188	AUTRE MATÉRIEL OUTILLAGE VOIRIE	ÉQUIPEMENT SERVICES TECHNIQUES 2013	3 000,00
2151	VOIRIE	VOIRIE 2014	7 162,96
21534	RÉSEAUX	ÉCLAIRAGE PUBLIC	14 700,00
21713	INSTALLATION AGENCEMENT GÉNÉRAL DIVERS	FONTAINES (PATRIMOINE VERNACULAIRE)	7 322,40
2184	MOBILIER	TOILETTES SÈCHES 2015	12 000,00
		VOIRIE 2015	8 243,37
2184	MOBILIER	ÉCLAIRAGE DÉCORATION NOËL	6 000,00
21318	AUTRES BAT PUBLICS	BÂTIMENT TECHNIQUE	348 854,40
2183/2184	DIVERS	MOBILIER + MATÉRIEL INFORMATIQUE	6 564,82
2151		VOIRIE 2016	61 200,00
		HORLOGE MAIRIE	1 555,00
		ACCESSIBILITÉ SALLE POLYVALENTE	98 000,00
		SIL SIGNALÉTIQUE VILLAGE	25 000,00
		JARDIN PUBLIC	15 900,00
		ASPIRATEUR ÉCOLE	100,00
		SONNETTE ÉCOLE	1 000,00
		RÉNOVATION APPARTEMENT	8 000,00
		BARRIÈRE RIEUSSEC	28 529,00
23	IMMOBILISATIONS		28 280,00
2313	CONSTRUCTION	LOTISSEMENTT GRAND CÈDRE	28 280,00
	TOTAL		1 202 886,28

3.2. Investissements Budget eau/assainissement

Concernant le budget eau assainissement, les investissements prévus pour 2016 sont principalement :

- la fin de l'extension du réseau eau/assainissement des Samarins,
- la mise en place du réseau eau potable au quartier du Villard,
- l'installation d'un système de traitement de l'eau par UV et non par chlore comme actuellement,
- enfin la réparation du réseau eau/assainissement de la gare qui comporte de nombreuses fuites récurrentes.

3.2.1. Dépenses

IMPUTATION	OPERATION	BP 2016
16 EMPRUNTS	OFI	13 600,00
40 AMORTISSEMENT SUBVENTION	OFI	87 300,00
20 IMMOBILISATION INCORPORELLE		69 140,00
20	ÉTUDE DÉVERSOIRS D'ORAGES	69 140,00
21 IMMOBILISATION CORPORELLE		402 429,86
2115	APPEL À PROJET ÉCONOMIE D'EAU	19 867,11
	ROUTE GARE	73 000,00
	SYSTÈME UV	60 000,00
	ASSAINISSEMENT MONTARTEL	143 000,00
	COMPLEMENT ASSAINISSEMENT SAMARINS	50 000,00
	EAU VILLARD	56 562,75
23 IMMOBILISATION EN COURS		241 004,58
2315 CONSTRUCTION	RENFORCEMENT EAU RÉSERVOIR	241 004,58
TOTAL		813 474,44

3.2.2. Recettes

IMPUTATION	OPÉRATION	BP 2016
001 EXCÉDENT INVESTISSEMENT REPORTÉ	OFI	391 094,04
021 VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT	OFI	308 080,40
40 AMORTISSEMENT IMMOBILIERS	OFI	87 300,00
13 SUBVENTIONS		27 000,00
1311 ÉTAT ET ÉTABLISSEMENTS NATIONAUX	APPEL À PROJET ÉCONOMIE D'EAU	27 000,00
TOTAL		813 474,44

Quelques chiffres expliqués

Ces montants sont estimatifs et d'une manière générale correspondent à une évaluation haute.

98 000 €

Salle polyvalente

Etude et maîtrise d'œuvre : (accessibilité et notice de sécurité : indispensable pour la déclaration préalable / autorisation d'urbanisme).

Réalisés : travaux changement fenêtres : fenêtres bois, double vitrages et chauffage électrique. Les travaux d'accessibilité ne pourront débuter qu'en automne 2016.

15 900 €

Le jardin d'enfants devient un **jardin public** « intergénérationnel » en plein cœur de village, près des écoles. Un travail préparatoire entre les élus jeunesse, travaux et environnement a commencé, les algécos ont enfin quitté les lieux, et nous vous attendons nombreux pour la prochaine consultation au mois de juin.

28 529 €

Le changement du **garde-corps du pont du Rieussec** commandé à la société COMELY (Lyon) afin de répondre aux normes de sécurité sera effectif en 2016. Il a été budgétisé.

Le garde-corps choisi en Comité de Pilotage est le modèle Marseval. Il restera à choisir la couleur : vert pâle, vert bosse, rouge ruby, rouge vin, marron, bleu, gris, les codes couleur RAL (<http://www.couleursral.com>) sont nombreux, il faudra la choisir très prochainement.

Participez au sondage en cours dans le hall d'accueil en mairie et prochainement sur le site internet de la mairie de Saillans.

Vous pouvez noter que ce garde-corps sera en acier galvanisé sous la peinture.

6 000 €

C'est l'enveloppe consacrée au **renouvellement complet des illuminations de Noël**. Il n'y a pas eu vraiment d'investissement sur ce matériel depuis de nombreuses années. Ce nouveau matériel est équipé uniquement de led, ce qui occasionnera une économie de consommation très importante. Mais rien n'interdit aux habitant(e)s d'avoir de l'imagination et de décorer leurs fenêtres et leur façade pour cette période de fête.

1 500 €

Le mécanisme ancien de **l'horloge de la mairie** entraînait des interventions régulières de maintenance, et donc des charges cumulées non négligeables. Le changement complet du mécanisme garantira une précision absolue, avec changement heures automatiques, été et hiver, et radio-synchronisée sur France Inter.

31 000 €

C'est le budget **subventions aux associations** + l'aide versée à la sauvegarde de l'enfance pour le maintien des éducateurs sur le territoire, aide votée pour une année (9 000 €).

En 2014 et 2015 : 25 000 € dédiés aux associations.

21 000 €

C'est le budget prévu dédié aux **fêtes et cérémonies** : achats de gerbes, achat boissons pour les cérémonies telles que 8 mai, 11 novembre, 19 mars, vœux de la municipalité. Dans ce budget sont compris, le prix des feux d'artifice, des fanfares, des aides aux animations des fêtes traditionnelles : carnaval, St Jean, Vogue, le repas des anciens, les bons d'achat de Noël pour le personnel.

En 2014 : 17 700 € réalisés

en 2015 : 18 400 € réalisés

39 000 €

En 2014, le SDED, syndicat qui gère l'électricité sur notre commune, n'a pas facturé sa prestation pour un montant de 18 000 €.

En 2015, cette ligne comprend donc 18 000 € au titre de 2014. Sans cette régularisation, la commune aurait déjà fait une économie **de plus de 15 000 € grâce à l'extinction nocturne**. Cette économie devrait encore s'accroître en 2016.

180 000 €

Lotissement du Grand Cèdre

C'est la somme inscrite lors de la création du budget annexe obligatoire pour la vente de lots. Ce chiffre représente une vente minima (2 terrains), mais le succès de cette opération fait que tous les terrains sont vendus (7). Cette somme va donc évoluer et le chiffre de 390 000 € va apparaître sur ce budget. L'équipe municipale est satisfaite de cette opération qui va se clore au cours de cette année 2016. Pour rappel, de nombreux frais (fouilles, aménagement du lotissement, partage des lots) sur cette opération fait que la vente à 100 € le m² a permis seulement un équilibre. La volonté était de ne pas augmenter ce prix.

Quelques dossiers expliqués

Bâtiment technique

Pour plusieurs raisons techniques (adapter le projet au terrain, sondages de sols, aléas du marché), pour des raisons sociales et réglementaires (changement du bâti de la partie réservée aux hommes qui y travaillent), pour des raisons esthétiques notamment sur la face que l'on voit en arrivant à Saillans – le coût du projet a augmenté, passant de 264 000 € à 384 000 €.

Et même si l'un des lots (charpente métallique-bar-dages) nécessite un nouvel appel d'offre, le chantier démarre comme prévu en mai pour se terminer en principe à la fin de l'année 2016.

Panneaux photovoltaïques

La commune souhaite participer à la transition énergétique et a décidé de mettre en place des moyens de production d'électricité par le PV, en partenariat avec *Energie Rhône Vallée (ERV)*, société d'économie mixte drômoise, détenue entre autres par le *Syndicat d'électricité de la Drôme (SDED)*. ERV mettra en place les panneaux, assurera leur exploitation pendant 20 ans et versera à la commune un loyer (300 €/an) pour la location du pare-soleil de la cour d'école qui les accueillera. Les Architectes des Bâtiments de France (ABF) se sont opposés au projet d'installer d'autres panneaux PV Boulevard de l'Écho sur les toits de la mairie. Un raccordement ERDF permettra l'injection de l'électricité ainsi produite dans le réseau de Saillans. Un compteur spécial sera relié pour des raisons pédagogiques à un panneau d'affichage dans la cour d'école, permettant aux enseignants et élèves de suivre en temps réel la production d'électricité renouvelable. La puissance de ces panneaux (9KW) produira environ la moitié des besoins annuels en électricité du groupe école-mairie.

Les panneaux PV sont garantis 20 ans pour la production, après quoi la commune récupérera la propriété de l'ensemble de l'installation et pourra continuer la production d'électricité pour ses besoins : l'expérience montre que la longévité des panneaux dépasse très largement la durée garantie de 20 ans.

Le nouveau plan de stationnement et de circulation

Tant attendu, il sera mis en œuvre avant la saison estivale. Il favorisera la fluidité de la circulation, notamment avec la place réservée aux livraisons rue du Dr. Hilaire. **La zone bleue à la montée du Fossé** permettra un arrêt de 30 minutes en journée pour se rendre facilement dans nos commerces, où des disques bleus seront offerts. **La zone de rencontre limitée** à 20 km/h sera étendue pour donner la priorité aux piétons et aux vélos. Sans oublier le marquage d'une centaine de places de stationnement, d'un emplacement prioritaire supplémentaire pour les personnes à mobilité réduite, place de la Daraize, et de nouveaux potelets afin de réduire le stationnement sauvage gênant.

Parking Tourtoiron : en attendant la refonte complète du parking en lien avec le futur Centre d'Animation Rurale (salle des fêtes), Tourtoiron s'aménage ! Le dernier *GAP Stationnement et circulation* veut redonner place aux voitures, notamment pour accueillir le flux des visiteurs au marché, le dimanche. Ainsi, un portique et un périmètre empierré délimiteront l'espace de chacun : voitures et camping-cars. Ces derniers doivent dorénavant s'acquitter d'un droit de stationnement de 3 € par jour.

Les déversoirs d'orage

A Saillans comme dans toutes les communes de France, une grande partie du réseau d'assainissement est unitaire (eaux pluviales et égouts).

Le tri des eaux polluées et des eaux de pluie est effectué par des dispositifs sur le réseau, appelés déversoirs d'orage.

L'Agence de l'Eau a obligé Saillans à conduire une étude pour mettre en œuvre un dispositif de surveillance de la pollution, pouvant être déversée dans la rivière lors des orages.

Le montant de l'étude payée en 2015 et en 2016 devrait être de l'ordre de 6 000 €.

Les travaux de mise en œuvre du dispositif de surveillance seront réalisés cette année, le budget alloué aux travaux est de 64 200 €.

Ce montant est inscrit au Budget de l'Eau et de l'Assainissement.

Samedi 23 et Dimanche 24 Avril se sont déroulés quatre ateliers « Grandes cartes »

Ces ateliers, accompagnés de porteurs de paroles dans l'espace public, ont permis de déterminer collectivement des problèmes, des enjeux qui se posent sur des sites de la commune. Une soixantaine de personnes ont participé aux ateliers du samedi et une centaine de personnes au moins ont participé à des échanges le dimanche autour de la carte et des porteurs de paroles.

Ces ateliers ont été imaginés pour que les habitants parlent de leurs espaces quotidiens, et que la juxtaposition des visions de chacun se traduise par des problématiques communes. Chaque élément distingué a été ainsi débattu, ce qui fait que les éléments de synthèse présentés ci-dessous ont déjà été soumis à une forme de débat citoyen.

L'équipe d'urbaniste, paysagiste, architecte, animateurs d'éducation populaire a fait une synthèse qui permet de dégager différentes thématiques de travail. Le but de cette étude est de traduire les souhaits, interrogations et mécontentements de chacun sous forme d'objectifs de révision du Plan Local d'Urbanisme de Saillans. Après le déroulement de l'étude, ces objectifs ne pointeront pas directement des projets précis, mais dessineront les contours des orientations d'aménagement que les habitants auront décidées collectivement. La traduction opérationnelle de ce travail aura lieu plus tard avec une procédure de révision du PLU qui ne sera lancée au plus tôt qu'en 2017.

L'équipe procèdera à la traduction des avis recueillis sous forme d'objectifs et d'ores et déjà nous pouvons dégager les enjeux suivants :

Enjeux **Cadre de vie / environnement**

• 1 / constat

Un environnement de qualité : environnement naturel très présent et accessible, beaux paysages, vue sur les 3 Becs (Rochecourbe). Micro-climat. Des espaces agricoles, des champs à côté du village. La présence de la Drôme (très attractive) et sa forte proximité du centre-village (le « jardin sauvage du village ») (« Saillans Porte du Diois »)

Une zone d'activité très mal intégrée, visible de partout.

Un paysage qui a été beaucoup mité, un manque de cohérence dans l'urbanisation passée (lotissement à l'entrée ouest notamment, MAPAD excentrée).

Article écrit par le bureau d'étude (regroupement de quatre structures comprenant des architectes (SILO), des urbanistes (Claire Bonneton), des paysagistes (FAR Paysagistes) et une association d'éducation populaire (Turbine à Graines).

SILO

LA TURBINE
à GRAINES



Une concurrence entre les usages agricoles des terres et l'urbanisation (aux Samarins, en partie ouest de l'extension du bourg).

• 2 / enjeux, questions

Où construire demain ?

Comment organiser l'habitat pour éviter le mitage (habitations parsemées) ?

Des secteurs spécifiques à améliorer : entrée du village au niveau du pont Algoud + zone d'activités. Avoir une vision à long terme pour faire durer ce qui existe et nous tient à cœur, maintenir la qualité de vie.

Préserver la qualité de vie, maîtriser l'accroissement, en limitant les possibilités d'expansion et en densifiant.

Révision du PLU

Démarche participative et collaborative de
définition des objectifs de révision
du plan local d'urbanisme
et des modalités de concertation

Saillans
demain

Enjeux Convivialité• **1 / constat**

Le lien social est aisé, forte convivialité très appréciée, liée au nombre d'habitants, à la présence de commerces, à la présence de la Drôme dans le village, à la présence de nombreuses ruelles peu ou pas accessibles à la circulation (les viols), au centre-bourg compact et investi où il fait bon flâner. «Un bourg à dimension humaine».

De nombreux commerces, services, commodités. Nombreux loisirs possibles, nombreuses associations, commune dynamique en terme de lien social «élan d'accueil» «ouverture d'esprit traditionnelle»).

• **2 / enjeux, questions**

Des espaces publics (places et rues) qui pourraient devenir des lieux de convivialité et de rencontre dans le village ancien et qui sont dédiés à la voiture (même lorsqu'elle n'occupe pas l'espace réellement). Redéployer / réinvestir l'espace public. Favoriser l'interrelation dans les projets d'habitat.

Enjeux Proximité• **1 / constat**

Proximité de la nature (Drôme, balades) Présence de commerces, proches, sur place MAPAD trop éloignée de la vie du village, idem lotissement à l'ouest.

• **2 / enjeux, questions**

Jusqu'à quelle distance du centre peut-on développer de l'habitat ? A partir de quel moment sommes nous assez «proches» du centre pour y accéder à pied ? Ne pas développer l'habitat de manière excentrée.

Comment reconquérir les maisons fermées (résidences secondaires ? Vacance ?) qui sont bien placées (centre) ?

Augmenter la capacité d'accueil dans le centre ou à proximité.

Densifier, limiter l'expansion, pour préserver la proximité (déplacements à pied aisés, accès au centre village).

Enjeux Déplacement• **1 / constat**

Un centre dans lequel on peut aisément se déplacer à pied (nombreuses ruelles).

Des difficultés de circulation dans le centre, insécurité pour les enfants, la priorité reste donnée à la voiture. La voiture représente une réelle contrainte «acceptée». Comment serait le village sans voiture, redonné aux piétons et aux enfants ?

Des difficultés de stationnement dans le centre, surtout en été.

Autour du village ancien, des déplacements piétons à faciliter : passerelle vers la gare, autres secteurs difficiles, allée des platanes peu adaptée aux piétons.

Des problèmes ponctuels de circulation le matin autour de l'école.

Nuisances sonores de la déviation.

La voie rapide coupe en deux le territoire.

• **2 / enjeux, questions**

Préserver les déplacements piétons aisés / les améliorer.

Comment gérer la circulation et le stationnement en centre-bourg ?

Enjeux Accueil de population• **1 / constat**

Le nombre d'habitants permet une convivialité, un lien social que l'on ne veut pas perdre. «On ne veut pas devenir un village dortoir». - Difficulté pour se loger / loyer cher / logements énergivores.

• **2 / enjeux, questions**

Quel développement économique veut-on ? le tourisme, l'agriculture ?

Faut-il accueillir de nouveaux habitants ? Pourquoi ? Il faudrait développer de l'activité en parallèle ? Comment accompagner l'accueil de population en termes d'environnement, d'énergie ?



Comment habiter ensemble (familles, jeunes, personnes âgées, petite enfance, etc.) ?
Éviter la dévitalisation (habitants et économie pour éviter de devenir une cité-dortoir).
Grouper et diversifier l'habitat.

Enjeux Tourisme

- **1 / constat**

Un site éco-touristique de grande qualité
Le tourisme : une ouverture, des échanges, participe à la vie du village
Le tourisme peut prendre trop de place : nombreux touristes, problèmes de stationnement, nombreuses maisons vides en dehors de la période estivale

Enjeux Architecture / patrimoine

- **1 / constat**

Un village ancien très apprécié : patrimonial, ruelles. Réhabilitations pas toujours satisfaisantes en terme de qualité / mise en valeur. Il pourrait être mis en valeur : par le traitement des espaces publics et un travail sur les réhabilitations. Par une aération / démolition de certains bâtiments ? Comment aller vers cela en secteur classé.
Les cabanons, les bélières sont des éléments patrimoniaux à mettre en valeur.
Une architecture future qui doit être en cohérence avec l'architecture locale / Aspects hétérogènes des constructions.
Une urbanisation qui ne doit pas être individualiste (lotissement pas organisé, avec impasses et pas d'espaces communs).

- **2 / enjeux, questions**

Réhabiliter les anciens logements délaissés et développer l'habitat principal.
Mettre en valeur le bourg ancien (espaces publics, réhabilitations).
Harmoniser l'habitat en périphérie.
De l'habitat pour tous (propriétaires, locataires) dans le centre-bourg.

Enjeux Agriculture

- **1 / constat**

Une production locale à préserver.
Pas de production maraîchère locale.
Monoculture très présente visuellement, faiblesse économique.

- **2 / enjeux, questions**

Préserver les bonnes terres à maraîchage, et notamment celles qui sont irriguées (parfois il existe encore des bélières (= petits canaux)) ou proches de la Drôme.
Préserver la possibilité d'une production locale et de cultures vivrières.

Enjeux Autonomie du territoire

- **1 / constat**

Rejoint les enjeux «Proximité» et «Agriculture».
Une gare et des transports publics existants et nécessaires. - Un bassin d'emplois limité aujourd'hui.

- **2 / enjeux, questions**

Développer l'économie locale.
Favoriser le jardinage.
Comment aller vers une autonomie énergétique ?

Enjeux Equipements

- **1 / constat**

Des équipements publics à développer pour éviter les déplacements vers d'autres communes

L'AGENDA Révision du PLU

Arpentage de texte sur le PLU

Le Mardi 10 Mai à 19h (Mairie)

Atelier n°2 "Promenades"

Le Samedi 21 Mai à 10h30, 14h30 & 17h
départ depuis le parvis de l'église

Le Dimanche 22 Mai à 10h30 & 14h
départ depuis le parvis de l'église

Arpentage de texte sur les pistes d'objectifs de révision du PLU et les modalités de concertation

Le Mardi 14 Juin à 19h (Mairie)

Atelier n°3 "Tables thématiques"

Le samedi 2 Juillet à 10h & à 15h à la
salle de fêtes et à la salle polyvalente
À 19h, les élus proposeront une restitution publique
et festive dans l'espace public.



Enfance, jeunesse

Week-end parentalité

Le weekend du 21-22 mai 2016, l'association « les petites canailles » organise la première édition des Rencontres autour de la communication adultes-enfants, en bord de Drôme, à Saillans.

La communication est fondamentale dans nos relations, particulièrement avec les enfants. Pourtant, tensions ou dialogues de sourds font notre quotidien ! Pourquoi ? Qu'est-ce qui empêche notre message d'être énoncé clairement, et de parvenir tel quel aux oreilles de nos enfants ?

Lors des Rencontres de cette année, focus sur nos ÉMOTIONS : en prendre conscience et apprendre à les gérer pour mieux se comprendre, dans le respect de nos différences.

Enfants et adultes, vous êtes tous bienvenus !

Contact : Christelle 06 85 51 70 92

SAILLANS - BORDS DE DRÔME 21 ET 22 MAI 2016 QUE D'ÉMOTIONS!

RENCONTRES SUR LA COMMUNICATION ENTRE ADULTES ET ENFANTS

Lors de ce week-end convivial, découvrons de nouveaux outils, partageons nos expériences, pour mieux mettre en lumière les émotions et façons de penser qui parfois brouillent notre communication !

SAMEDI 21

10h La pleine conscience pour les enfants
atelier d'information, par Maxime Dumont

10h Atelier bébé-signes - Sylvaine Mauplat

11h Jeux coopératifs animés

11h15 et 11h45 Ateliers découverte de la pleine conscience pour les enfants

11h30 « Quand les enfants se disputent »
conférence de Laurence Brillaud
formatrice Faber et Mazlish

16h Atelier « Montessori à la maison »

18h « C'est d'apprendre qui est sacré »
dans les premiers pas d'une classe Freinet
un film de Delphine Pissot, suivi d'un débat

18h Atelier musique et découverte d'instruments
animé par Marina - Barkina Fero

DIMANCHE 22

10h Atelier « parents chercheurs »
échange et discussions

10h Atelier « Montessori à la maison »

10h30 et 11h30 Jeu de l'air des émotions
animé par Manja Galdames, thérapiste

11h30 « Écouter les émotions de nos enfants »
conférence de Brigitte Guimbal
vidéaste à PEPS Magazine

11h Jeux coopératifs animés

15h et 16h Jeu de l'air des émotions

16h Atelier pratique « explorer ses émotions »
animé par Brigitte Guimbal

ET PENDANT TOUT LE WEEK-END :

- RESTAURATION - BUVETTE
- JEUX COOPÉRATIFS EN LIBRE ACCÈS
- EXPOSITIONS, INFORMATIONS...

Participation libre et consentie : « Que d'émotions » est un événement organisé par l'association Les petites Canailles

RAMASSE TA RIVIERE

Saillans



Les beaux jours reviennent ! Venez nous aider à nettoyer les bords de Drôme ! L'équipe de volontaires en service civique vous accueille dans la bonne humeur et la convivialité. Vos efforts seront récompensés par une collation.

Les mineurs peuvent participer à condition d'être accompagnés d'un adulte.

**Rendez-vous au pont Martial Algoud
le jeudi 19 Mai 2016
à partir de 14H00**



BZA,
L'Oignon
& L'Oublette
présentent

FÊTE de la MUSIQUE 21 juin • Saillans



INFOS → bza-asso.org

17h - 21h
PLACE CENTRALE
école de musique
4^e jazz & scène ouverte
inscriptions :
04 75 21 50 30 • leouille@gmail.com
BUFFET | BUVETTE

18h - 22h
L'OIGNON
scène ouverte
ados, tous styles
inscriptions groupés 10 jans
06 45 16 66 10 • asso.oignon@gmail.com

21h - 23h59
PLACE DE LA DARAIZE
Grand Chahut Collectif & C^{ie}
musette jazz pop, chansons en voyage,
musique des Îles, trompette baroque...
programme détaillé sur www.bza-asso.org
BUVETTE BIOLOGIQUE



Environnement, énergie, mobilité**Mobilité – Transports – Déplacements**

Vous sommes tous et toutes concernés ! Participez à la prochaine commission sur le sujet, jeudi 19 mai 2016.

Nos vies sont rythmées par nos déplacements. Au lieu de les subir, prenons le temps de les questionner et d'imaginer des solutions pour réduire notre impact sur l'environnement, et le budget qu'on y consacre.

Quels objectifs et priorités quand on parle de déplacements dans, depuis et vers Saillans ?

Tous les modes de déplacement doivent trouver leur place, dans le village, mais aussi dans les vies de chacun(e) d'entre nous.

Le train, le covoiturage, la marche ou le vélo ne peuvent répondre à eux seuls à tous nos besoins. Inversement, l'usage systématique de la voiture n'est pas logique : pourquoi transporter 1000 kg de métal si on ne doit transporter que son propre corps de 70 kg et son sac à main ? Quel intérêt d'avoir un bolide quand la Grande Rue est limitée à 20km/h et que les piétons et vélos y sont prioritaires (réglementation « zone de rencontres ») ?

Nos pratiques changent, nos regards aussi... et notre environnement en a besoin : l'environnement, c'est à la fois la planète car ses ressources sont limitées (métaux précieux, énergies fossiles,...), mais c'est aussi notre territoire de Saillans car nous générons des nuisances, des peurs, des injustices.

Construisons ensemble la politique de mobilité de Saillans, en participant notamment à la prochaine réunion de la commission Transports-Mobilité, le jeudi 19 mai 2016, de 18h à 20h en Mairie. L'occasion de découvrir tous les projets lancés et de déterminer les objectifs pour le village et les priorités d'actions.

Par exemple :

- La commune de Saillans pourrait-elle devenir un espace où le piéton est roi ? Eh oui, nous sommes tous piétons, à la sortie de notre voiture, du train, du bus, ou en descendant du vélo.
- L'arrivée des estivants est souvent jugée problématique pour se garer. Pourquoi n'ont-ils pas le droit de venir en voiture dans le village, si nous-mêmes nous la prenons tous les jours ?
- Comment faire en sorte d'avoir une meilleure connexion entre les gens pour connaître les déplacements des voisins et s'entre-aider ?
- Comment accueillir les nouveaux saillanson(ne)s et leur expliquer toutes les possibilités en matière de transports alternatifs à la voiture individuelle ?

La commission Mobilité

Économie, production locale**Semaine économie locale**

Du 12 au 18 septembre, une semaine de l'économie locale : pourquoi et pour quels objectifs ?

L'objectif principal est de sensibiliser sur l'importance des activités de proximité qui permettent de conserver un tissu social et environnemental de qualité, de maintenir et développer des emplois, de préserver la qualité de vie. Cette semaine doit aussi être un moment fort pour échanger, se former, trouver mutuellement des solutions. Elle doit aussi être une occasion de dynamiser le commerce et d'être une vitrine de la diversité de l'offre existante.

Nous vous proposons de rejoindre le Groupe Action Projet « Semaine de l'économie locale ». Que vous soyez commerçants, artisans, professions libérales, thérapeutes, producteurs, créateurs, culturels, associatifs... ou tout simplement habitants. Mettons en place des ateliers, des expositions, des initiatives qui démontrent encore le dynamisme de notre village et qui seront une nouvelle occasion aux visiteurs de venir découvrir Saillans et ses potentialités...

Concrètement, pourquoi pas ? (liste non exhaustive) :

- **conférence sur les spécificités de l'économie rurale,**
- **ateliers autour « Je crée mon entreprise »,**
- **exposition photographique des acteurs de Saillans,**
- **table ronde entre habitants et commerçants,**
- **atelier « Améliorer sa visibilité et sa notoriété sur internet »,**
- **expérimenter une monnaie locale d'une manière ludique,**
- **atelier des métiers autour du bien-être,**
- **Journées portes ouvertes des métiers,**
- **témoignages,**
- **retours d'expériences sur des bonnes pratiques dénichées ici et ailleurs, ...**

Le GAP s'est réuni pour la première fois le mercredi 13 mai. Des personnes se sont impliquées dans la mise en place concrète des différents événements de cette semaine. Lisez le compte-rendu sur le site et rejoignez-les !

economie@mairiedesaillans26.fr

Le GAP Semaine de l'économie locale





Affiche réalisée par Yann Degruel degruel.yann@free.fr

Marché d'été

Plus d'ambition pour cette année. Le marché du mercredi se mue en un « **Marché d'été, circuit court, production et artisanat locaux, bio ou durable** » de 17h30 à 20h. Plus de 22 stands sont d'ores et déjà confirmés. De l'artisanat local sera intégré et permettra, nous l'espérons, d'attirer plus de Saillansons et plus de visiteurs.

Vous pourrez y trouver : plantes aromatiques, miel, pain, oeufs, légumes, spiruline, jus fruits / légumes, vin, légumes, condiments bios, citronnette, chicorée, savon artisanal, sacs en tissus et simili-cuir, pièces en terre cuite, crème de châtaignes, hamac en tissu, bd illustrations...

Ce marché deviendra nocturne 2 fois dans l'été, le **6 juillet** et le **24 août** pour étendre un peu la saison touristique. Parlez-en déjà autour de vous. Une affiche sera bientôt disponible et toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour permettre de mieux communiquer sur ce rendez-vous estival.

Si vous pouvez afficher dans d'autres communes, envoyez un message à economie@mairiedesaillans26.fr.

Saillans demain

Démarche participative et collaborative de
définition des objectifs de révision
du plan local d'urbanisme
et des modalités de concertation

Initiative portée par la Mairie de Saillans

Atelier "Promenades"

Tous les départs depuis le parvis de l'église

Samedi 21 Mai 2016 (3 promenades différentes)

- à 10h30 Les Samarins
- à 14h30 Voie ferrée / zone d'activité
- à 17h Centre bourg

Dimanche 22 Mai 2016 (2 promenades différentes)

- à 10h30 Plateau de la Tour
- à 14h30 Bords de la rivière Drôme

Les promenades sont accompagnées par des animateurs professionnels et bénévoles. Des petits groupes auront l'occasion de revisiter un quartier du village ou ses abords immédiats, d'échanger des points de vue et d'envisager des transformations possibles à partir des questions suivantes :

- Êtes-vous déjà venu(e) dans ce quartier ? Racontez un moment vécu dans ce lieu.
- Qu'est-ce qui s'y passe ? Qu'est-ce que vous y faites ?
- Est-ce qu'il y a des choses qui ont changé dans la vie du quartier ?
- Depuis quand ?
- Dans l'idéal, que voudriez-vous que soit ce lieu ?
- Qu'est-ce qui nous en empêche ?
- Que peut-on faire, concrètement, pour changer les choses ?

Secrétariat et services Mairie de Saillans Place Maurice Faure 26340 SAILLANS • Tél. 04 75 21 51 52 • Courriel : accueil@mairiedesaillans26.fr • www.mairiedesaillans26.fr • Horaires d'ouverture secrétariat : du lundi au vendredi de 9h à 12h • **Garde champêtre principal** Olivier YRLES police.municipale@mairiedesaillans26.fr

Compétences et commissions de la mairie de Saillans Vincent BEILLARD, maire Annie MORIN, 1^{ère} adjointe lereadjoite@mairiedesaillans26.fr • **Aménagement, travaux, sécurité** André ODDON, Michel GAUTHERON, Freddy MARTIN, travaux@mairiedesaillans26.fr • **Vivre longtemps au village, santé, social** Cécile CALLOUD, Annie MORIN, Agnès HATTON, social@mairiedesaillans26.fr • **Enfance, jeunesse, éducation** Isabelle RAFFNER, Christine SEUX, jeunesse@mairiedesaillans26.fr • **Associations, sport, loisirs, culture et patrimoine** David GOURDANT, Cécile CALLOUD, Annie MORIN, Josselyne BOUGARD, associations@mairiedesaillans26.fr • **Economie & production locale** Fernand KARAGIANNIS, Vincent BEILLARD, economie@mairiedesaillans26.fr • **Environnement & énergie** Sabine GIRARD, Joachim HIRSCHLER environnement@mairiedesaillans26.fr • **Finances & Budget** Agnès HATTON, Vincent BEILLARD, finances@mairiedesaillans26.fr • **Référents Transparence-Information** Christine SEUX, Fernand KARAGIANNIS commissions@mairiedesaillans26.fr • **Référents Gouvernance et sollicitations médias** Vincent BEILLARD, Sabine GIRARD, Agnès HATTON, Fernand KARAGIANNIS relation@mairiedesaillans26.fr • **Conseiller municipal** François PEGON

• Élus à l'intercommunalité Vincent BEILLARD, Agnès HATTON • **Conseillers départementaux** Martine CHARMET et Bernard BUIS

Vous voulez rencontrer un élu ? Rien de plus simple, prenez RDV par e-mail ou téléphonez au 04 75 21 51 52.

Directeurs de publication : Vincent Beillard, maire de Saillans et Annie Morin, 1^{ère} adjointe • Comité de coordination : Christine Seux, Fernand Karagiannis, élus référents Transparence-Information • Photo de couverture : Michel Morin • Correcteurs : Marie-Christine Casals, Pascal Denavit, Christian Larcher, Guillemette Thevenet, Jean-François Perrot, Florence Alicot

• Téléchargeable aussi sur www.mairiedesaillans26.fr • Avril 2016